

**Objet :** Organisation du service d'inspection de l'enseignement fondamental subventionné

**Réseaux :** officiel subventionné/libre subventionné

**Niveaux et services :** fondamental ordinaire

**Période :**

- A Madame la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Chefs d'établissement de l'enseignement fondamental ordinaire subventionné par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'enseignement fondamental ordinaire subventionné par la Communauté française ;
- Aux Directions des Centres PMS subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Membres des Services d'inspection.

**Pour information :**

- Aux Membres des Services de vérification ;
- Aux Membres des Associations de parents ;
- Aux Membres des organisations syndicales.

**Autorités :** AGERS

**Signataire(s) :** Jean-Pierre HUBIN

**Gestionnaire :** Xavier VANHEESBEKE (02/690.80.50)

Bruxelles, le 2 mars 2006.

**Objet :**

**Remplacement à titre provisoire de Monsieur Christian SOL au poste d'Inspecteur général de l'enseignement fondamental subventionné.**

Je vous informe que Madame la Ministre-Présidente a désigné Madame Arlette VANDERKELEN, Inspectrice principale, pour remplacer, à titre provisoire, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2006, Monsieur Christian SOL, Inspecteur général de l'enseignement fondamental subventionné, admis à la retraite.

Madame Arlette VANDERKELEN est l'Inspectrice principale désignée à titre définitif qui compte l'ancienneté de fonction la plus élevée.

Elle occupera ce poste en cumul de sa charge d'inspectrice principale pour le ressort de Mons.

Je vous remercie de votre attention.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.